



AUCH, le mercredi 1^{er} décembre 2021
COMPTE-RENDU
(De l'ASSEMBLEE GENERALE du CODERS 32, à la salle Beaudran de Mirande)



ELECTEURS PRESENTS (Présidentes et Présidents des onze Clubs du CODERS 32) : Béatrice BOURG (CRSA). Joëlle DUPUY, représente Martine BOUCHARD Indisponible (CFRS). Gérard MANZI (7 Clochers). Martine GAMOT (CRSS). Martine PASQUIER (CRSMA). Jean-Paul ROMMELAERE (Sages du Lees). Véronique LAFFERRIERE (CRSST). Claire DUMONT (CRAL). Jean Claude BARBAT (CRSM). Bruno FEDRIGO (CLCP). Guylaine PARIS (CSVV).

AUTRES PRESENTS : Jean Jacques DUMONT (Président du CODERS 32) Elus du COMITE DIRECTEUR. animateurs, Bénévoles et Adhérents du CODERS 32.

INVITES : Madame Nadine CANTON-DARNAU, Inspectrice de la jeunesse et des sports. Cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) Représentée par Monsieur Adam CLEMENT.

Monsieur GLARIA Guy, Président du CDOS.

Monsieur le Maire de MIRANDE, représenté par Madame Gisèle LUBAS, Adjointe au Maire, en charge des Associations.

I. Remerciements à la Mairie de MIRANDE et au CRSMA :

- a. Le Président, remercie Monsieur le Maire de MIRANDE et sa municipalité pour nous avoir accueilli dans l'agréable et fonctionnelle salle André BEAUDRAN.
- b. Le Président remercie Madame le Présidente Martine PASQUIER, Présidente du CRSMA (Club support), et les Elus et Adhérents du Club.

II. Hommage à Francis BERINO :

- a. Notre Trésorier Francis BERINO. Hospitalisé en réanimation à l'hôpital Pasteur vient de nous quitter le samedi 27 novembre 2021 (En matinée)
- b. Toutes nos pensées vont vers sa compagne Ghislaine et sa Famille.
- c. Le Président rappelle son parcours dans le bénévolat, exprime sa tristesse devant une photographie de Francis, avec l'écoute d'une partition musicale adaptée.

III. Hommage à Tous les disparus de CODERS 32.

IV. Devenir de la Trésorerie du CODERS 32, mesures à exécuter :

- a. Le Trésorier Adjoint, Michel VANDEVILLE, assurera l'intérim.
- b. Le Président Jean Jacques DUMONT, relocalise la comptabilité du domicile de Francis BERINO à MIRANDE, au siège du CODERS 32, à la maison des sports, 36 rue des Canaris à AUCH :
- c. Comptabilité informatique. Chéquiers. Des documents comptables. Le classeur d'archivage des factures est en l'instant au domicile de Francis BERINO. Sa Compagne, Ghislaine, très affectée par le décès de Francis, a déjà remis les documents accessibles au Président du CODERS 32. La bienséance, la discrétion, l'amitié, exigent de respecter le deuil et la souffrance de Ghislaine. Les documents absents seront relocalisés plus tard.
- d. Les relevés bancaires permettent une appréciation sur les recettes et les dépenses. L'absence des factures et documents justificatifs ne permettent pas en l'instant de produire un rapport contrôlé et vérifié.
- e. Le Trésorier Adjoint, Michel VANDEVILLE, assurera dorénavant les fonctions de Trésorier.

- f. *Le Président Jean Jacques DUMONT, fera relocaliser la comptabilité du domicile de Francis BERINO à MIRANDE, au siège du CODERS 32, à la maison des sports, 36 rue des Canaris à AUCH :*
- *Sa Compagne, Ghislaine, a remis les documents accessibles au Président du CODERS 32.*
 - *Demander un duplicata des pièces et factures de l'exercice 2020/2021, pour reconstituer un dossier comptable valide. (Dès que cela sera possible)*
 - *Aménager le poste Trésorier en recrutant un comptable professionnel ou une agence locale Type Cerfrance.*
 - *Réaliser le rapport comptable de l'exercice 2020/2021.*
 - *Soumettre le dossier comptable et les documents statutaires afférents à Patrick LEHUGEUR et Maryse ALLEGRE, vérificateurs aux comptes du CODERS 32.*
 - ***Un délai prévisible d'environ quatre mois est nécessaire.***
 - *Remerciements à la Commission Financière très investie.*
 - *Michel VANDEVILLE, le COMITE DIRECTEUR (Décisionnaire), la Commission financière (Organe de contrôle et de propositions) mèneront à bien ces aménagements.*
- g. *Convocation d'une ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE, avec pour ordre du jour :*
- *Présentation statutaire des comptes de l'exercice 2020/2021.*
 - *Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2021/2022.*
 - *Articulation du poste « Trésorier » avec obligation d'utilisation des moyens informatiques du siège du CODERS 32 et archivage des pièces justificatives au local « Maison des sports, 36, rue des Canaris, 32000 AUCH »*
- h. ***A l'unanimité, l'ASSEMBLEE GENERALE, approuve l'ensemble des mesures (Assorties des propositions présentées par le Président du CODERS 32 Jean Jacques DUMONT) et La réalisation d'une ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE dans les délais impartis avec l'ordre du jour proposé.***

V. Comptes-rendus de l'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE et GENERALE en distanciel du 7 décembre 2020.

- a. ***Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE des Comptes-rendus de l'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE et GENERALE en distanciel du 7 décembre 2020.***

VI. Rapport moral du Président du CODERS 32 :

- a. ***Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE du rapport moral.***

VII. Rapport d'activités par Jean Jacques DUMONT :

- a. *Le Président énumère les activités 2020/2021.*
- b. *Louise FERREIRO, 1ère Vice-présidente rend compte du séjour sportif aux « BARDENAS » et du séjour prévu en 2022 aux « Gorges du Verdon »*
- c. ***Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE du rapport d'activités.***

VIII. Rapport formation par Norbert PETITJEAN :

- a. *Cursus de formation.*
- b. *Fonctionnement de la formation.*
- c. *Formations exercice 2020/2021.*
- d. *Prévisions exercice 2021/2022.*
- e. *Attributions de Référent Formation.*
- a. ***Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE du rapport de formation.***

IX. Rapport sur la formation PSC 1 par Louise FERREIRO :

- b. *Formations exercice 2020/2021.*
- c. *Prévisions exercice 2021/2022.*
- d. ***Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE du rapport de formation.***

X. Rapport du Secrétaire Général :

- a. Le secrétaire général du CODERS 32 explicite l'exercice 2020/2021 du secrétariat.
- b. Rappelle qu'il est le garant des statuts et du règlement intérieur.
- c. **Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE du rapport du secrétariat.**

XI. Présentation des actions prévues pour l'exercice 2021/2022 :

- a. Le Président, présente, détaille, explicite toutes les actions que le CODERS 32 doit mettre en œuvre au cours de l'exercice 2021/2022.
- b. Le Pool Actions animateurs. Les six commissions : Maisons de Retraite. Financière. Développement. Santé. Communication. Formation.
- c. Tous les acteurs « Actions » du CODERS 32. Les Présidents, le COMITE DIRECTEUR, Les Référents et les Membres des six COMMISSIONS sont à même, par des initiatives, des réalisations, des propositions, **d'avancer « Ensemble »** portés par nos valeurs, les valeurs de la Fédération de la Retraite Sportive, **dans le cadre de projets clairs, nets, précis, réalisables.**
- d. Le secrétaire général, qui possède toutes les archives des projets, des modes opératoires, etc... Peut à tout moment assurer à nouveau une information détaillée et précise de tous les documents de travail (Comptes-rendus décisionnels, notes de base, émanant du Président du CODERS 32.)
- e. **Approbation à l'unanimité par l'ASSEMBLEE GENERALE du rapport du Président sur les actions et projets prévus dans l'exercice sportif 2021/2022 :**
 - Le document catalogue des actions prévues, présenté à l'AG, peut être recommandé sur demande.

XII. Questions diverses :

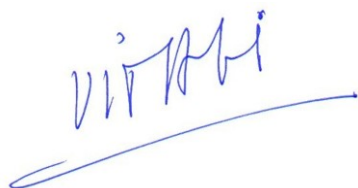
- a. Les PSCI sont recommandés à beaucoup d'Adhérents, même s'ils ne sont pas « Animateurs ».
- b. Jacques BRUSSIAU renseigne sur le coût d'une formation PSC1. (60. 00€)
- c. En l'instant, en dehors de mode opératoire, décidé en COMITE DIRECTEUR, le CODERS, 32 finance les formations PSC1 des Animateurs fédéraux ou en cours de formation.
- d. Les financements sont normalement à la charge (30. 00 €) FFRS et des Clubs d'appartenance pour le reliquat. **Les Clubs ou le CODERS, devraient demander et justifier la demande de 30. 00 € par ayant droit à la FFRS.** Compte-tenu du rapport de formation, nous nous privons d'environ 1300. 00 € de recettes FFRS qui nous sont dues pour une cinquantaine de recyclages et PSC1 initiaux.
- e. La Fédération finance : Espace « Responsables de Clubs » :
 - Copier/Coller :
 - I. **PSC1 et recyclage tous les 4 ans (Pour Accompagnant sportif et Animateur fédéral) 1 jour Organisme extérieur ou Médecin FFRS agréé pour le recyclage 30 €**
- f. Le Trésorier, Michel VANDEVILLE, prendra rapidement contact avec le service afférent de la FFRS afin de faire bénéficier le CODERS 32 de fonds qui lui reviennent actuellement et de voir s'il n'y a pas carence pour l'exercice sportif 2020/2021.

XIII. Observation au Président et au secrétaire, avant le début de séance, de Jean-Paul ROMMELAERE, 2ème Vice-président du CODERS 32, Délégué au Développement, Référents de la commission développement, co-président du Club « les Sages du Lees » :

- a. Je ne figure pas sur la liste des Membres de la Commission financière, alors que j'ai été coopté.
- b. Le Président et le secrétaire, après vérification, précisent qu'ils n'ont pas été informés et qu'aucun document statutaire ou autre ne mentionne cette cooptation. Que Jean Paul ROMMELAERE est destinataire de tous les documents statutaires et n'avait auparavant émis aucune observation.

- XIV. Nos élus ont la parole :**
- a. **Madame Gisèle LUBAS**, Adjointe au Maire de MIRANDE, en charge des Associations.
 - b. Madame Nadine CANTON-DARNAU, Inspectrice de la jeunesse et des sports. Cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) Représentée par **Monsieur Adam CLEMENT**
 - c. **Monsieur Guy GLARIA**, Président du CDOS (GERS) :
 - Nos trois invités s'expriment sur les valeurs du Sport et de l'importance de la vie associative, du bénévolat, etc...
- XV. Le Président Jean Jacques DUMONT, explicite l'action du CORERS OCCITANIE :**
- a. Opération Polos.
 - b. Loterie relance développement licenciés exercice 2021/2022.
 - c. Remise des chèques de 50 et 100 euros
 - d. Les Grands élus (Les Présidentes et Présidents des Clubs du CODERS ont exprimé leurs satisfactions.)
- XVI. Le Président remercie tous les participants pour leur présence à cette ASSEMBLEE GENERALE qui conditionne le devenir du CODERS 32 et au-delà de la Retraite Sportive :**
- a. Le Président remercie particulièrement l'équipe de trois élus délégués au respect des gestes barrières et au recensement des présents.
- XVII. Un repas agréable, simple et convivial, renouant avec la tradition, clôture l'ASSEMBLEE GENERALE :**
- a. Le Président exprime sa reconnaissance à l'organisatrice.

Jacques Claude VITALI



Secrétaire Général du CODERS 32

Jean Jacques DUMONT



Président du CODERS 32